



## Municipalité de Lantier

---

# AVIS PUBLIC

---

Il y aura session ordinaire du conseil municipal le 13 janvier 2025 à 19 :00 heures au 118, croissant des Trois-Lacs.

Au cours de cette session, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure :

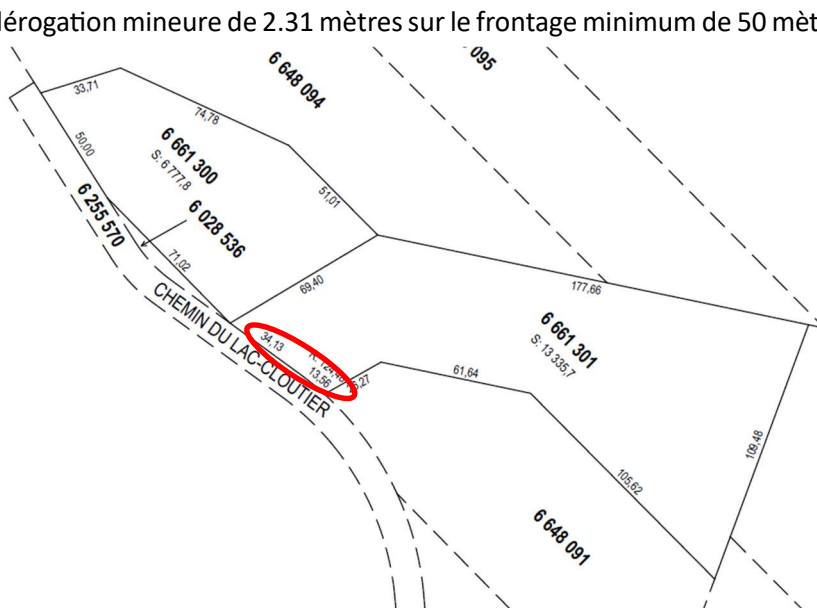
9510-5797 Québec inc.  
A/S Louis Emmerick  
Lantier, J0T 1V0  
4913-36-7694-0-000-0000  
Lot : 6 648 093 du Cadastre du Québec  
Zone: 7V

### Nature et effets

Création d'un lot (6 661 301) avec un frontage de moins de 50 mètres sur le chemin du Lac-Cloutier (article 3.2.1 du règlement de lotissement 155-2014).

### Dérogation demandée

Demande de dérogation mineure de 2.31 mètres sur le frontage minimum de 50 mètres.



Veillez prendre avis que le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure ci-jointe lors de la prochaine séance du conseil municipal qui se tiendra le 13 janvier 2025 à 19:00 heures.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Lantier ce 18 décembre de l'an deux mille vingt-quatre.

Benoit Charbonneau,  
Directeur général et greffier-trésorier